

Direction générale du Trésor

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE
ET DES FINANCES

Direction générale du Trésor

Arrêté du 31 janvier 2020 portant nomination au Bureau central de tarification

Le ministre de l'économie et des finances,
Vu le décret n° 2015-518 du 11 mai 2015 relatif au Bureau central de tarification ;
Vu le code des assurances, notamment son article R. 250-1,

Arrête :

Article 1^{er}

Sont nommés présidents du Bureau central de tarification institué par les articles L. 125-6, L. 212-1, L. 215-1, L. 215-2, L. 220-5, L. 243-4 et L. 252-1 du code des assurances, pour une période de trois ans renouvelable :

M. Laurent Leveueur, professeur à l'université Panthéon-Assas – Paris II,

M. Hervé Lecuyer, professeur à l'université Panthéon-Assas – Paris II, suppléant de M. Laurent Leveueur.

Article 2

Le présent arrêté est publié au *Bulletin officiel* de l'administration centrale des ministères économiques et financiers.

Fait le 31 janvier 2020.

Pour le ministre et par délégation :
Le sous-directeur des Assurances,
LIONEL CORRE